

Réponse de la Municipalité

à l'interpellation de M. Philipp Stauber, pour le groupe UDC,
déposée le 19 juin 2012

« Effectifs à bout de leurs forces, nombre d'interventions en forte augmentation, quel est le bilan de recrutement de la Police lausannoise au 30 juin 2012 ? »

Rappel

Face à l'évolution de la situation sécuritaire et de la pression qui s'exerce sur le Corps de police, l'interpellateur demande à la Municipalité de dresser un bilan du recrutement opéré par la Police lausannoise au 30 juin 2012.

Introduction / Préambule

La Municipalité souhaite replacer la campagne actuelle de recrutement de la police lausannoise dans son contexte.

Entre l'année 2000 et l'année 2011, le Corps de police a vu le nombre d'affaires enregistrées augmenter de 88% et le nombre d'appels à la centrale d'alarme et d'engagement de 70%. En 2011, le nombre de sollicitations a augmenté de 17,6%. Cette évolution a amené le conseil communal à octroyer des moyens supplémentaires au Corps de police en 2001 (57 EPT) et en 2009 (10 EPT). Consciente qu'un effort important doit encore être fait, comme le démontre l'OABS (outil d'analyse des besoins sécuritaires) de la réforme policière, la Municipalité a déjà validé la création de 30 nouveaux EPT. Ces derniers se répartiront comme suit : 5 EPT complétés en 2012 avec des policiers formés et 25 EPT sous la forme d'aspirants de police commençant leur école en 2013.

Compte tenu des 15 aspirants devant compenser les départs dans l'intervalle, ce sont donc 40 aspirants qui doivent être sélectionnés cette année. Dans un tel contexte, la campagne de recrutement est évidemment déterminante. Cette année, la police lausannoise a pu compter sur la campagne commune menée en collaboration avec les autres polices communales vaudoises. Par ailleurs, le Corps de police a pris diverses mesures afin d'augmenter sa visibilité et son attractivité en qualité d'employeur, au nombre desquelles :

- allongement de la période de recrutement
- adaptation du site internet
- émission/pub à la radio (Elodie en Romandie)
- affichage sur les postes du Flon, de la gare et de l'hôtel de police
- stand aux 20km de Lausanne
- soirées d'information à l'Hôtel de Police
- encouragement du recrutement par le biais du réseau personnel des collaborateurs.

Grâce à ces efforts conjugués, le recrutement se déroule à satisfaction, comme en témoignent les réponses ci-après. A ce jour, il y a tout lieu en effet de penser que les 40 aspirants nécessaires seront trouvés.

Réponses aux questions posées

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

Question 1 :

Combien de personnes ont annoncé leur départ durant la période (y compris départs à la retraite) ?

19 policier/-ères ont annoncé leur départ, dont :

- 17 démissionnaires
- 2 ont demandé à bénéficier de leur droit à la retraite

Question 2 :

Combien de cadres de niveau chef de section ou supérieur ont annoncé leur départ durant la période ?

Aucun départ de cadre dirigeant ou cadre supérieur (cadre police A et B) n'est à déplorer. Sur les 17 policiers démissionnaires, 3 étaient cadres intermédiaires (cadres de police C, D, E et F).

Question 3 :

Combien de personnes ont été recrutées durant la période ?

Durant cette période, 6 personnes ont été recrutées, soit :

- 1 assistant de sécurité publique
- 5 policiers, dont 1 réengagement

Il est à noter qu'au 1^{er} mars 2012, les 27 aspirant-e-s de la volée 2011 ont rejoint les rangs des diverses sections de Police secours en qualité de policier/-ères.

Au 30 juin 2012, le bilan du processus de recrutement de la volée 2013 est le suivant :

- 195 dossiers de candidature nous sont parvenus
- 11 sessions d'entretiens avec l'Etat-Major ont d'ores et déjà été conduites, au cours desquelles 73 candidat-e-s ont été interviewés
- 4 candidat-e-s sont déjà aptes à l'engagement et 23 autres sous réserve des derniers contrôles de la Police Judiciaire et de l'examen médical, soit au total 27 personnes potentiellement retenues.

Question 4 :

Quelle a été l'évolution des effectifs (personnel en fonction) de :

- **Police-secours**
- **Police Judiciaire**
- **Sécurité du Trafic et du Stationnement**
- **Etat major**
- **Services généraux**

Suite au changement de Commandement et à la mise en place d'une nouvelle organisation au sein du Corps de police dès le 1^{er} mai 2011, les directions et divisions s'articulent désormais de la manière suivante :

- **Direction du Corps de Police (Dir. CP)** : Commandant, Académie de police, police coordonnée vaudoise, Ressources Humaines
- **Direction Développement et Gestion Internes (DDGI)** : cheffe et adjoint, Finances, Communication et prévention, service juridique, unité psychologique, éthique, centre de formation, déontologie, division Logistique et Exploitation (LE)
- **Direction Opérationnelle (DIROP)** : chef et adjointe, planification opérationnelle, divisions Sécurité et Coordination (SC), Police-secours (PS), Proximité, Partenariats et Multiculturalité (PPM), Police Judiciaire (PJ), Sécurité du Trafic et du Stationnement (STS).

2012 Mois	Dir. CP	DDGI	LE	DIROP	SC	PS	PPM	PJ	STS
Janvier	13	17.5	42.95	2	49.5	136.16	58.7	101.45	125.5
Février	13	17.5	42.95	3	49.5	134	58.7	102.45	125.5
Mars	13	16.95	42.95	3	49.5	160	58.7	103.05	125.3
Avril	13	17.45	42.95	3	49.5	160	58.7	103.05	124.3
Mai	14.8	18.25	41.95	3	49.5	156.25	57.7	103.05	125.3
Juin	15	19.25	41.95	3	48.5	153.25	57.7	103.05	126.8

Question 5 :

Quel est le bilan de recrutement attendu pour le 2^{ème} semestre ?

Cinq sessions de recrutement pour la volée 2013 sont intervenues courant juillet, sessions auxquelles ont été convoqués 23 candidats. La campagne de recrutement se prolongera jusqu'à la mi-novembre avec la mise sur pied d'une dizaine de nouvelles sessions permettant de rencontrer quelque 60 candidats.

Pour le cas où les 40 aspirant-e-s ne pourraient pas être recrutés pour la volée 2013, l'engagement progressif de policier/-ères formés, dans la limite du quota autorisé par le système de la police coordonnée, sera envisagé, Ce cas de figure semble cependant peu probable.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Monsieur l'interpellateur.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne le 11 octobre 2012.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Christian Zutter